

— 36 —

fa
Lé
en
lau
Mo
sa
lai
de
ce
de
l'é
Pa
Br
le
qu
de
pa
en
se
No

« M. l'abbé Marzin, accompagnant Monseigneur l'Evêque de Quimper, dont il était alors secrétaire, dans une de ses visites pastorales, apprit qu'il se trouvait dans la paroisse de Dirinon, près Landerneau, un ancien manuscrit contenant un poème en langue bretonne. Il parvint à se le *procurer* ; puis désirant me mettre à même de com-

pléter les travaux que j'avais commencés, *il me le donna*, en joignant à ce présent tous les renseignements qu'il avait pu recueillir dans le pays sur l'ouvrage même. L'écriture en est belle et de la fin du xiv^e ou du commencement du xv^e siècle, mais son état de conservation en est des plus mauvais. » Sans nous arrêter à ce qu'il y a d'étrange dans l'émigration de ce manuscrit d'une paroisse qui n'aurait pas dû en être dessaisie pour passer dans des mains étrangères au diocèse, disons que le manuscrit transcrit par M. Sionnet a été traduit en français par M. Le Gonidec. La légende ne manque pas de contradiction. On fait mourir la sainte dans la Cornouaille Anglaise, près de son fils saint Devy, et on l'enterre à Dirinon, dans la terre de Rivelen.

« On y a élevé pour elle une maison pieuse où l'on priera toujours comme il faut. On appelle « Dirinon » cette maison qui lui a été consacrée. On en a fait une chapelle, une église complète et une paroisse. Parce qu'elle a été vaillante, prudente et sainte, enterrons ici le corps pur de la religieuse, près de la mer Armorique, à la vue de tout le monde. C'est en ce lieu désert qu'elle a été partagée en deux ; son âme pure est allée se réunir à Dieu, vrai roi des astres, et son corps est enterré entre Daoulas et la ville de Landerneau » (1).

En résumé, Nonne, fille de bonne famille, voue sa virginité à Dieu dans un monastère de la Cornouaille Anglaise ; mais se rendant à la messe et traversant un bois, elle est violentée par un prince, et pour cacher sa honte se retire en Armorique, et l'on montre, non loin de Dirinon, l'en-

(1) *Dirinon ez hanvet dezi ker reverant ha chapel hac ylis fournis a parissant dre ma zeo bed vaillant ha prudent ha santes, enterromp hy aman corf glan an leanes tost dan mor Armoric public guyzuyziques ema don hanter spes e place a es an desert he eneff nel gant doc dioc so guir roe ster he corf so enterret parfel a condet scler entre Daoulas a scler ha ker a Landerneau.*

droit où elle mit au monde un fils, qui s'appela Devy ou David, qu'elle baptisa avec l'eau d'une fontaine qui jaillit miraculeusement.

L'annotateur d'Ogée nous dit que l'on conserve les reliques de la Sainte à Dirinon, dans un reliquaire d'argent « de la forme d'une chapelle et dans le goût du xvi^e siècle, portant les armes des seigneurs de Lesquivit, Lezuzan et de Kerbringal ».

ÉGLISE PAROISSIALE

Le bourg de Dirinon est situé sur un plateau dominant un vaste horizon ; aussi, dans le trajet en chemin de fer de Quimper à Landerneau, voit-on admirablement ce clocher que la voie ferrée contourne pendant 6 ou 7 kilomètres, et qui semble vous poursuivre comme une obsession.

Allez visiter cette église et remarquez d'abord le bel encadrement qui l'entoure : les bouquets d'arbres du cimetière et les entrées monumentales de l'Est et de l'Ouest, formées de pilastres très cossus, surmontés de lanternons à dômes.

En entrant dans le cimetière, plaçons-nous en face du portail Ouest. La porte, en anse de panier, est surmontée d'une accolade feuillagée, dernière trace des traditions gothiques. Tout le reste est Renaissance ou plutôt Henri IV : deux contreforts de face, deux contreforts d'angle, couronnés par des colonnes cylindriques engagées et un entablement bien mouluré ; niche centrale à pilastres et à coquille, abritant une statue de la patronne, sainte Nonne, tenant des deux mains un livre fermé. Sur le contrefort Sud-Ouest est la date 1588.

Au-dessus de la base carrée du clocher se dressent deux

étages de chambres de cloches, entourées de balustrades très saillantes, formées de pilastres à gaines et à chapiteaux ioniques. Sous la deuxième balustrade, on lit la date de 1593 et cette inscription : I . KZVNCV . Y . LEREST. La flèche est élégante et aiguë, mais moins œuvrée que le beffroi.

Au mois de Septembre 1774, le tonnerre tomba sur la pyramide, en renversa l'extrémité, endommagea la toiture de l'église, brisa plusieurs vitres et brûla la dorure du retable des trépassés. Le 16 Octobre suivant, le général décida que l'on descendrait de dix pieds la flèche, et qu'on la reconstruirait de manière qu'elle ait de 40 à 45 pieds de hauteur à partir de la plate-forme. Cette restauration fut faite sans tenir compte de l'inclinaison donnée par les lignes de la pyramide, ce qui produit une déviation désagréable à l'œil. L'ancienne pierre formant pinacle sert actuellement de piscine près des fonts baptismaux.

Tout le pourtour de l'église est assez sobre ; on pourrait cependant signaler quelques curieuses gargouilles au bas des frontons des fenêtres ; l'inscription : G. DENIEL, F. 1714, sur le pignon du transept Sud, et dans le même mur, une jolie porte bouchée, couronnée d'un petit fronton demi circulaire. Au mur de la sacristie est accolé un cadran solaire, daté de 1633, qui avait autrefois sa place dans un encadrement mouluré visible au-dessus d'une des fenêtres Midi.

Le porche Sud est daté de 1618, quoiqu'il semble appartenir encore à la tradition gothique. Dans la niche du fronton est un groupe de la Sainte-Trinité : le Père couronné de la tiare, tenant devant lui son Fils crucifié. Dans l'intérieur, sur des culs-de-lampe très simples, sont rangées les statues en pierre des douze Apôtres, très rigides dans leurs poses et leurs draperies, et fort pauvres de facture. Au fond est une statue de Notre-Seigneur en

robe sans ceinture, tenant la boule du monde et bénissant. Adossé au côté du porche, est un ossuaire dont les baies rectangulaires s'ouvrent vers l'Ouest.

A l'intérieur de l'église, on doit signaler, en premier lieu, les peintures qui ornent la voûte. Au fond de l'abside, c'est la Sainte-Trinité : le Père et le Fils assis sur des nuages, Notre-Seigneur tenant sa croix. Au-dessus d'eux plane le Saint-Esprit ; à leurs pieds est ouvert le livre de la Loi. Des deux côtés sont agenouillés les quatre Évangélistes, puis deux grands anges debout sonnent de la trompette et tiennent en l'air une croix, comme pour inviter l'univers à venir adorer la Divinité. Dans l'arrière-plan, la cour céleste, ou plutôt la multitude des anges, vêtus de robes blanches, sont en adoration et en contemplation devant les trois divines Personnes ; c'est comme la figuration du texte : *et adorent eum omnes angeli ejus*, ou la réalisation du trisagion éternel : *sanctus, sanctus, sanctus Dominus, Deus sabaoth*.

Dans les deux branches du transept sont les douze Apôtres, dix docteurs, avec le roi saint Louis et l'empereur saint Henri.

Dans la nef, quarante panneaux représentent les Saints de toutes catégories : pontifes, confesseurs, martyrs, vierges, saintes veuves.

Autour du maître-autel sont les statues de sainte Nonne et sainte Catherine, saint Pierre et saint Paul.

Dans le transept Nord, Notre-Dame du Rosaire, avec les petits médaillons des quinze mystères.

Ce retable du Rosaire se trouvait autrefois sur le maître-autel, et dans la chapelle où il est actuellement, qui était la chapelle de la famille de Lezuzan, se voyait l'autel du Saint-Sacrement avec également un retable. Car nous lisons dans les délibérations du corps politique que, le 26 Septembre 1724, on fit marché avec le sieur Fenestre,

sculpteur à Quimper, pour faire un retable du Saint-Sacrement à l'autel de la chapelle de Lezuzan, et un retable du Rosaire au grand autel. On demandait que la dépense pour les deux retables ne dépassât pas 1200 livres. Le même jour, on décidait l'achat de six chandeliers d'argent qu'on ferait venir de Paris. Le 16 Mars 1738, on faisait marché avec le sieur Mesiven, doreur à Landerneau, pour dorer le retable du Saint-Sacrement ; on lui allouait de 250 à 300 livres, pour son travail, mais il devait se servir de bon or de Paris ou « Houllande » et dorer à l'huile et « mettra premièrement neuf couches de blanc luisant fond albâtre, puis six de celles qu'on met pour recevoir l'or, et toutes les sculptures seront dorées à fond et tout le reste en blanc ».

L'autel de la Trinité, dans le transept Sud, est remarquable par deux colonnes torsées et deux autres simplement ornementées, et aussi par ses sculptures d'une grande richesse et d'une grande correction. La statue du Père-Eternel, tenant son Fils en croix, est très digne et très noble. Dans les niches latérales, on voit la statue de saint Corentin et d'un autre saint évêque.

A l'un des piliers de la nef sont adossées les statues en pierre d'un saint évêque, saint Divy ou saint David, fils de sainte Nonne, et de saint Antoine, ermite, avec chapelet, bâton à T ou à potence, manteau à capuchon et calotte à oreillettes.

Les blasons des anciens enfeus ont été martelés.

Les deux vieilles bannières, restaurées ou presque renouvelées, portent la représentation du Rosaire, Notre-Seigneur en croix, Assomption et saint Divy.

Au bas de l'église, contre le mur du clocher, est suspendue la croix en bois commémorative de la Mission donnée par le Vénérable Père Maunoir.

Cette croix, à l'apparence massive, haute de 2 à 3 mètres,

est creuse et sans Christ. Elle était portée généralement par un prêtre, dans les processions qui clôturaient les missions, et où étaient représentés en tableaux vivants les principaux Mystères et notamment celui de la Passion du Sauveur.

Dans le clocher, une ancienne cloche, ayant 1 m. 12 de diamètre et 1 mètre de hauteur, porte cette inscription :

ESCVYER . G . DV . LOVET . SEIGNEVR . DE .
LISQVIVIT . & . C . PARIN . & . DAME . MAVRICETTE .
DV . LOVET . DAME . DE . COATJVNVAL . MARINE .
M . HIEROME . GAYEMANT . CURÉ . C . CANN . & . ANTO .
CALVEZ . FAB . 1655. —

Plus bas est un poinçon ou marque de fabrique, figurant un renard ; ce sont les armes parlantes du fondeur, car LOUARN signifie renard. — On lit au-dessous : JAC . LE LOVARN . MA . FAICTE.

Les registres paroissiaux relatent plusieurs autres baptêmes de cloches.

Le premier est du 15 Avril 1661. Les parrain et marraine furent le seigneur de Kerdoulas et la dame du Rouazle :

« Anno Domini millesimo sexcentesimo primo, die vero decima quinta mensis Aprilis fuit facta benedictio unius campane in hac ecclesia de Dyrinon per me dominum Petrum Heleouet curionem dicte parochie de Dyrinon. Compatres fuerunt nobilis dominus de Kerdoulas et domina du Rouazle. »

« Ce jour, 27^e d'Octobre 1666 a esté benite et consacrée en l'église paroissiale de Dirinon en l'honneur de Dieu et de la Sainte-Vierge et de Madame sainte Nonne une cloche par Missire Hierome Gayement curé, les parein et marraine ont esté escuyer Marc Anthoine le Pappe, seigneur de Lezuzan, et dame Françoise Gousabatz, dame de Les+

quiffit. On lui a imposé le nom de Françoise en présence des soubzsignants : Françoise Goasabatz, Marc-Anthoine le Pappé, Nouel Emdivat, prêtre, François André, prêtre, Vincent Coatagas, prêtre. Le Louarn, fondeur, Hierome Gayement. »

Le 31 Octobre suivant, fut bénite une autre cloche par Dom Noel Emdivat, prêtre de la paroisse ; les parrain et marraine furent vénérable et discrète personne Missire Hiérosme Gayement, curé de Dirinon, et demoiselle Perrine Joliff, dame de Monval. On lui assigna le nom de Perrine. Louarn, fondeur.

En 1712, le *général* demanda à Mgr l'Évêque de démolir et reconstruire leur église de *nevez (sic)* ; il s'agissait seulement d'une restauration de la nef et de la construction du sanctuaire. Le sanctuaire aura 18 pieds de longueur, autant de largeur, autant de hauteur. « Les chapelles de croasade seront avancées dehors de 20 pieds 1/2 avec 18 pieds de largeur. La fenêtre de la chapelle de Lezuzan, au Levant, sera augmentée d'un pied 1/2. La sacristie aura 18 pieds de longueur sur 10 de largeur, la muraille sera faite en pierre de taille de la chapelle de Lezuzan à celle de la Trinité. »

Le 10 Avril 1712, le *général* décide qu'on achètera une barrique de vin pour faire le marché et les frais qu'il conviendra de faire, et on fera assigner les Seigneurs pour faire procès-verbal des armoiries et prééminences qu'ils prétendent avoir dans l'église.

Le duc de Rohan réclame ses armes au plus haut de la grande vitre ; les paroissiens font observer qu'elles n'y étaient pas autrefois, mais qu'on le laissera les y mettre « à ses péril et fortune ».

Le 19 Juin 1712, le fabrique Jan Orcil se plaint que non obstant qu'il ait assigné « par trois ou quatre fois des charrettes pour charroyer les pierres qui sont en la grève

de Daoulas, il n'est venu que deux charrettes. Or les artisans qui doivent venir pour tailler les pierres demanderont des indemnités s'ils ne peuvent travailler ; en conséquence on nomme dans les *cordellées* (ou sections) de Didreachoat, du haut, du milieu et du bas de la paroisse des personnes qui feront le rôle des charrettes qui devront faire le charroi en marquant le jour où elles doivent charroyer afin de savoir les défaillants et les rappeler à l'ordre. »

CHAPELLES

1^o Sainte-Nonne.

Tout à côté du porche de l'église est la chapelle renfermant le tombeau de sainte Nonne. Au-dessus de la porte latérale est inscrite la date de 1577. Au-dessus de la porte Ouest est une niche enfermant la statue de saint Fiacre. Au milieu de la chapelle est le tombeau de sainte Nonne, en pierre de kersanton. La Sainte, admirablement drapée et tenant des deux mains un livre fermé, foule aux pieds un dragon. Deux anges tiennent une draperie sur le coussin qui soutient sa tête. A une extrémité et au milieu des deux côtés, des anges supportent des écussons frustes ou martelés. Le reste des deux côtés est occupé par les statuettes des douze Apôtres.

Cette tombe semble être de la dernière moitié du x^v siècle, par conséquent antérieure à la chapelle qui l'abrite actuellement. Il est à croire que la chapelle primitive était plus petite et que la tombe était attenante par une de ses extrémités à la muraille, ce qui explique l'état fruste de

cette extrémité, et aussi la présence à cette époque d'un dais protégeant la tête, dais ciselé et sculpté qui est maintenant relégué dans l'ossuaire.

Les sablières de cette chapelle sont ornées de jolies sculptures. Des deux côtés de l'autel sont deux belles colonnes torsées qui encadrent la fenêtre du fond. Les statues qui sont vénérées dans la chapelle sont celles de sainte Nonne, sainte Anne, sainte Catherine et une autre sainte martyre qui porte un livre, mais dont la caractéristique a disparu.

Le continuateur d'Ogée nous dit que, d'après la tradition populaire, cette chapelle « a été primitivement l'église paroissiale. On voulait la bâtir à Gorré-Lan-Urvan, mais les murs étaient renversés à mesure qu'on les élevait; l'architecte reconnaissant là une intervention surnaturelle, fit poser une des pierres devant servir à l'édifice sur une charrette attelée de bœufs, qui se rendirent d'eux-mêmes à l'endroit que voulait la Sainte, et cette pierre se montre encore dans la chapelle. Chaque année, la veille du pardon de Dirinon, une lumière que personne ne paraît porter se rend de cette église à la chapelle de Saint-Divy et revient presque aussitôt accompagnée d'une autre qui bientôt après retourne seule d'où elle est venue. On paraît croire que ce sont sainte Nonne et son fils qui se rendent visite. »

Le pardon a lieu le dernier dimanche d'Août, et avant la grand'messe, la procession se rend du bourg à la chapelle de Saint-Divy; elle passait autrefois par la fontaine de Sainte-Nonne et par celle de Saint-Divy, mais le mauvais état des chemins a fait abandonner cet itinéraire. On porte à cette procession, et aux autres processions traditionnelles, un très grand nombre de bannières, croix, statues, une soixantaine environ, si bien que, tous les quatre ans, chacun des paroissiens des quatre sections de

la paroisse a eu l'honneur de porter l'une ou l'autre des enseignes (*an armou*) de l'église (1).

La chapelle de Sainte-Nonne, sans doute en mémoire de sa tendresse pour son fils saint Divy, fut choisie de préférence pour l'inhumation des petits enfants. Les registres de la fin du xvii^e siècle en fournissent plusieurs exemples :

Le 17 Février 1687, c'est un enfant non nommé, fils d'Alain Bodenez, qui est décédé tôt après le baptême donné à la maison, et enterré en la chapelle Sainte-Nonne;

Le 25 Février, inhumation, au même lieu, d'Anne Lescop, âgée de sept mois.

Le 4 Juillet 1691, « une cloche nommée *Renée* (était) consacrée au service de Dieu en l'honneur de St René et bénite en cette chapelle de St^e Nonne, par Missire Guillaume Yven, vicaire perpétuel de Dirinon. Parrain, M. Alain Morvan, curé de Dirinon; marraine, demoiselle Renée Criber de Deffortaux ».

C'est sans doute cette cloche qui, cent ans plus tard, fut transportée à la sacristie par suite de l'ordonnance prise par le *général*, en 1784, « de faire coucher le bedeau, depuis la Toussaint jusques à Pâques, dans la chambre des délibérations où sont le coffre-fort et les archives, et de placer au haut de la chambre une cloche pour servir à appeler au secours au besoin ». Une seconde délibération marque que l'on prendra pour cet usage la cloche de Sainte-Nonne.

Dans le cimetière qui entoure l'église paroissiale et la chapelle de Sainte-Nonne, on remarque, plus que partout ailleurs, un nombre considérable de bénitiers de pierre pour recevoir la pluie du ciel, qui sert d'eau bénite pour asperger la tombe des parents; un grand nombre de ces

(1) Renseignement donné par M. Floc'h, recteur.

bénitiers affectent la forme des mesures de pierre servant d'étalon pour le mesurage des blés et posées autrefois dans le porche des églises.

Sur le calvaire voisin du chevet de l'église, se voient les armes des sieurs de Toutenoutre : *d'argent à trois hures de saumon coupées, d'azur.*

2° Saint-Divy.

L'ancienne chapelle du fils de sainte Nonne tombait en ruines au commencement du XIX^e siècle, et, sur la demande du conseil de fabrique, Mgr l'Evêque de Quimper autorisa, le 4 Septembre 1809, la démolition de la chapelle pour en être les matériaux employés à réparer la chapelle de Sainte-Nonne. Heureusement qu'un peu plus tard, la fabrique trouva les fonds nécessaires pour élever le modeste édifice qui existe actuellement en l'honneur du fils de sainte Nonne.

3° Saint-Aubin.

Cette chapelle, non loin du château de Lesquivit, n'existe plus depuis la Révolution.

4° Pennanrun.

Le 19 Juin 1733, par permission de M. Raoult, chanoine, vicaire général de Quimper, M. J. de Kerret, recteur prieur de Brest, y bénit le mariage de écuyer Jacques Olyman, sieur de Kernegue, de Plouguer-Carhaix, avec Mlle Marguerite Gouin de Chapiseau, de Brest.

Le 28 Août 1746, mariage, dans la même chapelle, de François-Louis Gouin de Chapiseau, conseiller du Roi, commissaire de Marine, fils de François-René et de Anne-Charlotte de Toutenoutre, avec Marie-Véronique de Penfentenyo, fille de Mathieu et de Marie-Elène Corgerat de Beaumont.

5° Kerliezec.

Cette chapelle est signalée, en 1805, comme appartenant à M. Mazurié de Keroualen. On y portait en procession les reliques de sainte Nonne. Elle était sous le patronage de Notre-Dame de l'Assomption.

L'ancienne paroisse de Dirinon possédait deux trèves, Saint-Urbain et Trévarn, celle-ci sous le vocable de Notre-Dame de l'Annonciation, et anciennement sous celui de Saint-Baharn (*sancti Baharni*), cité dans l'acte de fondation de l'abbaye de Daoulas.

Trévarn est aujourd'hui rattaché à Saint-Urbain.

*
* *

A un kilomètre au Sud du bourg, est la fontaine de Sainte-Nonne, qui, d'après la tradition, jaillit pour lui permettre de faire baptiser son enfant, saint David. Tout près est le rocher sur lequel elle déposa son enfant nouveau-né, et qui s'amollit pour prendre l'empreinte de son petit corps. Cette marque s'y voit toujours, ainsi que la trace des genoux de la Sainte.

Sa statue se voit dans la niche du petit monument qui forme la fontaine, sur le fronton duquel se lit la date de

1623, au-dessous d'un écusson portant un chevron accompagné de trois merlettes.

RÔLE DES DÉCIMES, 1789

Le Gac du Quistillic, recteur...	28 ^l	5 ^s
La fabrice.....	19 ^l	
Le Rosaire.....	2 ^l	
Trêve de Trévarn.....	7 ^l	
Trêve de Saint-Urbain.....	8 ^l	10 ^s
Confrérie du S ^t Nom de Jésus..	2 ^l	
S ^t Guy (lisez S ^t Yvi ou S ^t Divy).	2 ^l	
Total.....	70 ^l	15 ^s

MISSION DU PÈRE MAUNOIR A DIRINON, EN 1644

Lorsque les missionnaires, sous la conduite du Père Maunoir, quittèrent Plougastel-Daoulas, en 1644, pour prêcher à Dirinon, ils trouvèrent une certaine opposition de la part des ecclésiastiques des paroisses voisines et même de la part du recteur de Dirinon, M. Gayement, qui, plusieurs années plus tard, avoua ses préventions au Père Maunoir et lui dit comment elles cessèrent lorsqu'il vit un ange assistant à la messe, le Père, directeur de la mission (1).

Le Père Maunoir raconte également qu'à cette mission un laboureur ayant résolu de s'abstenir de boire et de manger jusqu'à ce qu'il se fût déchargé de ses péchés en confession, eut la constance d'attendre trois jours et trois

(1) *Père Maunoir* : Relation manuscrite des dix premières années de ses missions.

nuits, que son tour vint de se confesser, tant était grand le nombre des pénitents.

Il serait difficile de raconter, dit le Père, combien de conversions furent dues à l'intervention merveilleuse de la Sainte Vierge, de saint Michel et de saint Corentin.

En voici un exemple : il y avait à cette mission un jeune homme très dévot à la Sainte Vierge, qui avait cependant contracté de mauvaises habitudes, dont il ne se pressait pas de se corriger ; une nuit, pendant son sommeil, il se voyait en pèlerinage vers un sanctuaire voisin de la Sainte Vierge, lorsque, sur son chemin, il remarqua une croix élevée au pied de laquelle reposait un ange tenant de la main droite une hostie et de la gauche un calice. Le jeune homme le voyant resplendissant de lumière, s'écria : « Ange de Dieu, comme tu es beau, qui t'a envoyé ici ? » — « C'est la Sainte Vierge, répondit l'ange. » — « Conduis-moi avec toi. » — « Je ne le puis. » — « Je t'en conjure. » — « Non, cela est impossible. » — « Pourquoi donc ? » — « Si je te conduisais avec moi, Dieu te chasserait. » — « Pourquoi cela ? » — « Parceque, depuis l'âge de sept ans, tu as une mauvaise habitude, dont tu ne t'es pas débarrassé. Voilà la mission qui s'achève, les Pères vont partir, hâte-toi de te confesser, ne retombe plus dans ton péché, et sois sûr alors qu'un jour je te conduirai dans la céleste patrie. »

Pendant cette mission de Dirinon, au mois de Juin 1644, à côté de l'action divine sur les âmes, s'exerça l'influence diabolique pour les empêcher de profiter des avantages de la mission, dit le Père Maunoir. Le démon apparut à un jeune prêtre sous la forme d'un chien, vomissant des flammes, et lui défendit, sous peine de mort, d'aller à la mission, ni à la procession, lui enjoignant de se débarrasser de son rosaire ; et en même temps, il se déclara son maître, venant l'instruire dans les champs

deux fois par jour, lui enseignant comment il devait renoncer à la foi du Christ, et quel était le culte qu'on devait rendre au démon. Ce malheureux jeune homme n'écouta que trop un tel maître et renonça à ses prières habituelles et à l'audition des catéchismes et des prédications. Pour le récompenser, ce maître d'iniquité lui promet toutes sortes de plaisirs, et le pouvoir d'opérer des choses merveilleuses, spécialement d'offenser ou même de tuer les hommes ou les bêtes pour se venger d'injures reçues ; c'est ainsi que ce jeune homme fut poussé à tuer sa mère et le Père directeur de la mission.

Ce malheureux vécut dans ce triste état d'âme depuis la Saint-Jean, 24 Juin, jusqu'au 7 Octobre, qu'il plut à Dieu d'avoir pitié de ce pauvre égaré. Comme il dormait, il lui sembla voir une colombe qui lui dit par trois fois : « Réveille-toi, cours à Irvillac et confesse tes péchés au directeur de la mission et, si tu m'obéis, tu me reverras ». Le jeune homme, réveillé, se sent tout changé et vient se confesser au Père Maunoir.

De retour chez lui, il revoit, bien éveillé, la colombe qui lui était apparue pendant son sommeil, portant dans son bec une croix rouge, et l'exhortant à réciter chaque jour cinq *Pater* en l'honneur des cinq plaies du Sauveur, trois *Pater* en l'honneur de saint Corentin et un *Pater* pour l'ange gardien. Elle lui dit encore que le Père Maunoir lui donnerait une image de saint Corentin qu'il devrait tenir près de son lit pour être à jamais préservé des attaques de ce maudit chien qui l'avait fait tomber dans le péché.

*
* *

Les registres paroissiaux mentionnent, en l'année 1675, une réconciliation solennelle du cimetière, pollué par

suite d'une rixe sur laquelle il n'est pas donné de détails ; mais la date où elle eut lieu ne permet guère de la rattacher aux troubles de la révolte du papier timbré. Voici la teneur de cette pièce :

« Le soussignant, prieur Recteur de Loperhet (*prieuré dépendant de Daoulas*), certifie que ce jour, 4^e de Mars 1675, je me suis transporté de ma paroisse de Loperhet, me le requérant Missire François André, prêtre curé de la paroisse de Dirinon, où estant, le dit sieur curé m'aurait mis entre mains une requête par lui présentée à Monseigneur Il. et RR. Evêque de Quimper et comte de Cornouaille, tendant à ce qu'il plût à Sa Grandeur décerner commission à luy ou à quelqu'autre prêtre pour réconcilier le cimetière du dit Dirinon, devenu pollué par l'effusion violente de sang répandu par quelques mauvais garnements et gents de néant expédiée le 21 Mars 1675 (1), conclusion du vénérable promoteur de Cornouaille et ordonnance d'informer avec le commissaire, décernée à moi soussignant de rebénir et réconcilier le dit cimetière et de publier le monitoire pour l'information ; auxquelles ordonnances portant estat et y obéissant, je me suis habillé dans la dite sacristie pour procéder à la réconciliation du dit cimetière après avoir représenté vivement l'importance de ces sortes d'excès et l'énormité de ces sacrilèges, par notre bouche et celle de vénérable et discret Missire Jean Even, prêtre bachelier en théologie, prédicateur de la dite paroisse (2), ay rebéni le dit cimetière selon les rubriques et cérémonies portées par les statuts et rituels en présence de Jean Bodénez, fabrique de la dite paroisse, Guillaume Maguères, du sieur curé et prêtre de la dite paroisse, de Missire Jan Even et plusieurs autres, qui

(1) Ce doit être une erreur de transcription pour 21 Février.

(2) C'était, sans doute, le prédicateur de la station du Carême.

signent : Calvez, recteur de Loperhet ; François André, curé ; Golvin Morvan, prêtre ; Nicolas Cochat, prêtre ; Jean Le Roux, prêtre ; et Vincent Coatagas. »

CURÉS, VICAIRES ET RECTEURS DE DIRINON
AVANT LE CONCORDAT

L'église de Dirinon, donnée comme prébende de l'abbaye de Daoulas par l'évêque de Quimper, Geoffroy, 1170-1185, fut possédée jusqu'à la fin du xv^e siècle par un prieur chanoine régulier de Daoulas ; mais en vertu d'une bulle du Pape Alexandre VI, ce prieuré fut uni à la mense conventuelle de Daoulas, le 7 Juin 1498, par l'official de Cornouaille, exécutant la bulle du Pape (Archives départementales, Daoulas). Depuis, la paroisse fut gouvernée par un prêtre séculier qui prit successivement le titre de curé, de vicaire perpétuel, puis de recteur.

1599-1620. Pierre Heleouet, curé.

1621-1639. Claude Morvan.

1639-1642. Briz. Sur le registre paroissial, il écrit au milieu d'une page :

« Le premier jour d'Avril 1639, j'ai entrepris la cure des âmes de Dirinon, reçu à ceste fonction par la commission de Messieurs les chanoines de Daoulas.

— Briz, curé.

« *Deus optimus, Maximus, benigniori vultu vota mea intueatur, hoc unum quero, preterea nihil.* »

1642-1671. Hierosme Gayement, curé témoin des missions du V. P. Maunoir en 1644 et 1666.

1672-1675. François André, curé.

1687-1717. Guillaume Yven, vicaire perpétuel.

1717-1751. Alain Bochcongar, vicaire perpétuel. Il mourut au presbytère le 5 Mars 1751 ; assistaient à son

enterrement, qui eut lieu le 6 : N. G. Marion, recteur de Plougastel, qui présidait les obsèques ; L. Gobin, curé de Saint-Urbain ; H. Grall, recteur de Daoulas ; Alain Le Moing, curé de Saint-Thomas ; Jean Grignon, curé de Plougastel ; Malo Le Par, prêtre de Saint-Thomas ; N. de Guennou, prieur, recteur de Loperhet ; J. Kervella, prêtre ; Mathias Diverres, prêtre.

1751-1760. J. Hyroe, recteur.

1760-1772. G. Brénéol, recteur.

1773-1792. Ange-Christophe Le Gac de Quistillic. Originaire de Plounéventer, refusa le serment, ainsi que son vicaire, M. Cudennec ; en Mai 1792, il se retira à Plounéventer, retourna à Dirinon en Novembre 1794 jusqu'au mois de Ventose an IV (Février 1795) ; il fut soigné comme paralytique à l'hôpital de Landerneau, et revint à Dirinon pour y mourir le 23 Septembre 1795 (L. 382).

Yves Le Roux, vicaire de Dirinon, signe les actes paroissiaux en 1792, en 1793 ; il s'intitule vicaire et officier civil.

NOMS DE QUELQUES PRÊTRES ET SOUS-CURÉS
AVANT LA RÉVOLUTION
PRESQUE TOUS ORIGINAIRES DE LA PAROISSE

1579. Claude Salaun.

1621. G. Golyas.

Jean Cochat.

Deredec.

Nicolas Quentric.

1642. Hervé L'André.

G. Goazgoal.

1643. H. Paige.

Jan Kerneiz.

	Jan Ronyant.
1644.	Noël Emdivat.
1657.	Jean Le Vergoz.
	Yves Le Pezres.
1666.	François André.
	Vincent Coatagas.
1671.	Golvin Morvan.
1675.	Jean Le Roux.
1687.	Yves Maillous.
	Noël Caret.
	Nicolas Cochat.
	Golvin Morvan.
1691.	Alain Morvan.
1704.	François Diverres.
1705.	Alain Ély.
1751.	J. Kervella.
1759.	Ch. Muzellec.
1763.	François Magueres.
1790.	Olivier Cudennec.

RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

1805-1809.	Charles-Marie Cudennec, né à Poullan, le 23 Janvier 1760, ancien vicaire en 1791, mourut recteur de Dirinon le 15 Juin 1809.
1814-1838.	Nicolas Penn, de Plouënan.
1838-1862.	Charles-Dominique Gras, de Roscoff.
1862-1865.	Guillaume Guéguen, de Plouguerneau.
1865-1874.	Vincent Le Traon, de Cléder.
1874-1894.	Paul Bernard, de Bodilis.
1894-1906.	Jean-Marie Hameury, de Ploujean.
1906.	Pierre-François Floch, de Plouënan.

VICAIRES

1804.	Guillaume Huguen.
1820.	Mathias Allançon.
1829.	Jérôme Guiader.
1834.	Julien-Marie Sancéo.
1848.	Hervé Corre.
1851.	Jean-Marie Rolland.
1858.	Jean-Marie Rouvel.
1862.	Gustave Tournois.
1863.	René Perrot.
1874.	Guillaume Bodilis.
1888.	Nicolas Donval.
1891.	Jean-François Corre.
1903.	Ursin-Marie Kerouanton.

La lettre suivante de M. de Troërin, grand vicaire résidant à Landerneau, est extraite des Archives de l'Evêché.

« Landerneau, le 21 Mars 1805.

« Je vis hier M. de Marigny. Il est bien édifiant et zélé surtout pour sa paroisse de Dirinon, où est située sa terre. Il voudrait obtenir pour cette église quelques reliques pendant que le Saint-Père est encore à Paris. Ils en avaient autrefois, avant la Révolution, pour lesquelles le peuple de cette paroisse et circonvoisines avaient une grande vénération. Elles existent encore ; mais dans le bouleversement de ces tems malheureux, elles ont souffert au point que l'authentique est un peu vicié, selon que m'en a écrit M. Cudennec, recteur. C'est un excellent prêtre, dont la conscience est et peut-être même excessivement timorée. Enfin, il a cru, dans le doute, ne pouvoir les exposer à la

vénération des fidèles. Je suis fâché de ne les avoir pas examinées moi-même, lorsque j'ai été chez M. de Marigny. Les grands vicaires, consultés, ont été d'avis de renvoyer, au retour de Monseigneur, le jugement de cette affaire ; cependant, si on avait été dans le cas de les exposer, c'eût été d'un grand profit pour l'église, qui est très jolie. (Si Sa Sainteté accordait quelques reliques), on en publierait l'exposition tant dans l'église de Dirinon que dans les circonvoisines, et, le jour assigné, on verrait encore le même concours de monde, et les offrandes aussi abondantes qu'auparavant, et peut-être plus. »

MONUMENTS ANCIENS

Dolmen au village de Linglaz.

Tumulus de 14 mètres de diamètre sur 1 m. 50 de haut, dans la montagne dite Goré-Ménez, à 50 mètres de la route de Dirinon à Landerneau.

Tumulus de 25 mètres de diamètre sur 1 m. 40 de haut, dans une parcelle nommée Quistillic, sur les terres dépendant de Trébéolin.

Camp de forme irrégulière, à 500 mètres de Lesquivit, dans une parcelle dite Goarem-ar-Castel.

Autre petit camp à Brenat, dit Castellie, à 2 kilomètres N.-O. du bourg.

Autre camp retranché, dans un taillis au Sud du village de Kernoter.

Motte, à l'angle N.-O. du bois du Roual.

Lec'h carré entaillé, de 2 m. 50 de haut, à 50 mètres au Nord de la maison d'école. (M. DU CHATELLIER.)

FAMILLES NOBLES

Boisguehenneuc, Sr de Kervern : *d'argent à l'aigle impériale de sable becquée et membrée de gueules* ; devise : *Carantez ha guirionez*, Amour et vérité.

Buzic, Sr de Kerdaoulas : *écartelé aux 1 et 4 d'or au léopard de gueules, qui est Névet, aux 2 et 3 de gueules à six annelets d'argent 3. 2. 1, qui est Buzic* ; devise : *Comzit mad*, Parlez bien.

Coelnempren, Sr du Rouazle : *d'argent à trois tours crénelées de gueules* ; devise : *Et abundantia in turribus*.

Courtois, Sr du Beuzidou : *d'argent à trois hures de sanglier de sable, alias : d'argent au chevron de gueules accompagné de trois hures de sanglier de sable*.

Forestier, Sr de Quilien et de Penhep : *de sable à la bande fuselée d'argent*.

Gillart, Sr de Kersulec : *d'azur au sphinx ailé et couché d'or, au chef d'argent chargé de trois mouchetures de sable*.

Huon, Sr de Kerliezec : *d'or au chevron de gueules accompagné en pointe d'un corbeau de sable*.

Keraldanet, Sr du Rouazle : *de gueules au chef endenché d'or de cinq pièces*.

Keraudy, Sr de Kerhervé : *d'argent (alias d'or) à deux fasces de sable*.

Kerguern ou Kervern, Sr du dit lieu : *d'argent à l'aulne de sinople*.

Lanviliau, Sr de Kervern : *de sable au sautoir d'argent accompagné de quatre fleurs de lys de même*.

Le Lec'h, Sr de Guernbihan : *d'or à trois trèfles de même*.

Louet, Sr de Lesquivit : *d'or à trois têtes de loup de sable arrachées de gueules* ; moderne : *fascé de vair et de gueules*.

Névet : *d'or au léopard morné de gueules* ; devise : *Perag*, Pourquoi ?

Pappe, Sr de Lezuzan : *d'argent à la rose de gueules boutonée d'or* ; devise : *Point gêné, point gênant*.

Quiniou, Sr du Rest : *d'argent à trois fascés ondées d'azur*.

Rosnyvinen, Sr de Trébéolin : *d'or à la hure de sanglier de sable arrachée de gueules et défendue d'argent* ; devise : *Défends-toi, ou Non ferit nisi laesus*.

Rouazle, Sr du dit lieu : *d'or à trois molettes de sable* ; devise : *Sel petra ri*, Prends garde à ce que tu feras.

Silguy, Sr de Kerbringal : *d'argent à deux lévriers de sable accolés d'argent passant l'un sur l'autre* ; devise : *Passe hardiment*.

Simon, Sr de Kerbringal : *de sable au lion d'argent armé et lampassé de gueules* ; devise : *C'est mon plaisir*.

Toutenoutre, Sr de Penanrun : *d'argent à trois hures de saumon coupées d'azur* ; devise : *Tout en outre et Tout passe*.

Tréanna, Sr de Kervern : *d'argent à la macle d'azur*.

Le Vayer, Sr du Beuzidou : *d'argent à deux haches d'armes de gueules adossées en pal*.

